

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****14208003*****DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE****DE LIEGE
DIVISION NAMUR****05 NOV. 2014**

le

**Pr. Le Greffier
Greffe****Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/11/2014 - Annexes du Moniteur belge****Dénomination**(en entier) : **DALIMMO CONSULT**Forme juridique : **Société anonyme**Siège : **Rue St Roch 138 à 5060 Falisolle**N° d'entreprise : **0451109188****Objet de l'acte : Nomination d'administrateurs et représentant permanent**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2014.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre Liesse, administrateur délégué.

Ordre du jour : Nomination de 2 administrateurs et d'un représentant permanent.

Suite au décès de Madame Dardenne Patricia, l'assemblée pourvoit à son remplacement et décide de nommer au poste d'administrateurs :

- Madame Marie NAISSSE (NN 75.11.08-082-69), domiciliée Rue Longue Taille (VP) 1/A à 6280 GERPINNES ;

- Madame Emmanuelle LIESSE (NN 75.12.17-096.83), domiciliée Rue Paul Janson (ST) 16 à 6182 COURCELLES.

Les mandats sont exercés à titre gratuit, pour une durée de 6 ans, et expireront donc à l'issue de l'assemblée générale de juin 2020.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

En outre, l'assemblée nomme, à l'unanimité, Monsieur Jean-Pierre Liesse, en tant que représentant permanent de la société conformément à l'article 61 du Code des Sociétés et prolonge son mandat d'administrateur délégué jusqu'à l'assemblée générale de juin 2020.

Ces nominations seront soumises à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Monsieur Jean-Pierre LIESSE, administrateur délégué.